Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 87 (1960)

Heft: 8

Artikel: Patois et ancien français : (suite)

Autor: Chessex, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-231913

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PATOIS ET ANCIEN FRANÇAIS

En ancien français, le mot apleit (on prononçait aussi aploit) signifiait outil, engin, harnais d'une bête de somme. C'est ce dernier sens qui a survécu dans les patois, alors qu'en français moderne rien ne subsiste de ce mot ni de ses dérivés. On trouve dans nos patois romands: aplyei, harnais, attelage; aplyéyî, atteler; (à ce propos, Mme Odin cite une locution en usage à Blonay: « Atteler sa femme », lui faire faire des ouvrages d'homme; aplyéyî sa fenna); aplyéyâdzo, attelage; applyéyairè, cheville d'attelage; aplyéya, temps que l'on reste au labour sans dételer (littéralement: une « attelée »); quant au terme aplyéyau, il désigne à la fois celui qui attelle et le lieu où l'on attelle. Ce second sens a donné de nombreux toponymes, « places d'attelage, endroits qù l'on peut atteler les bêtes de trait à des pièces de bois dévalées par des châbles ou amenées par l'effort humain ». (Gloss. des patois de la Suisse romande, I 503). L'un de ces Aplyéyau a été bizarrement changé en « Pléiades » et désigne maintenant le sommet de 1361 mètres dominant Blonay.

Il est rare de rencontrer un mot qui soit identique en ancien français, en patois et en français régional. C'est le cas du verbe apondre, ajouter bout à bout, allonger, annexer, etc., et, au figuré, prolonger une discussion en répliquant. Proverbe : qui répond apond.

Il y avait en vieux français deux verbes assentir; l'un signifiait « donner son assentiment », l'autre « flairer, sentir ». En français moderne, « assentir » ne se dit plus guère dans le premier sens, et, dans le second, il n'est plus qu'un terme de chasse : les chiens ont assenti le gibier. Quant au patois, c'est le sens « flairer, sentir » que, sous la forme acheintre, on retrouve chez eux. Jules Cordey l'emploie souvent; en voici un exemple tiré de Por la Veillâ: L'iguie lâi vegnâi âo mor d'acheintre cllião saucesson, l'eau lui venait à la bouche de sentir l'odeur de ces saucissons.

On lit dans une « chanson de toile » du XIIe ou du XIIIe siècle :

Bele Doette as fenestres se siet. Se siet, « s'assied ». En ancien français, on disait se seoir, et c'est au XVII^e siècle seulement que « s'asseoir » a triomphé. Corneille écrit encore : « Seyezvous donc. » Les patois, toujours attachés au passé, disent encore sè sétâ ou sè chétâ, « s'asseoir » ; sita-tè, « assiedstoi » ; sè san chétaye, « elles se sont assises », etc. Il faut remarquer toutefois que, dans le cas particulier, les patois ne sont pas demeurés irréductiblement réfractaires au nouvel usage et, qu'à côté de sè sétâ ou sè chétâ, ils ont fait une place à s'assétâ ou s'achétâ.

Le latin habere avait donné aveir en ancien français. Plus tard, le français a passé à « avoir », mais les patois n'ont rien voulu savoir de cette modification : ils prononcent toujours avâi.

En ancien français, le verbe bailler avait plusieurs acceptions. La plupart se perdirent et, dès le XVIe siècle, bailler ne signifie plus que « donner ». C'est dans ce sens que l'emploient Amyot, Molière, Régnier, etc. Aujour-d'hui, il ne figure plus que dans certaines locutions stéréotypées comme « bailler à ferme » ou « vous me la baillez belle », (vous voulez m'en faire accroire). Mais, dans les patois, baillî, « donner », est toujours en pleine vigueur.